

BAC PRO «AMENAGEMENTS PAYSAGERS»

Diplôme de niveau 4 (anciennement IV)



Prérequis

- ✓ Sortir de classe de troisième
- ✓ Avoir signé un contrat d'apprentissage dans les 6 mois après le début de la formation
- ✓ Aimer le travail en extérieur, disposer d'une bonne aptitude physique aux travaux manuels

Modalités et délai d'accès

Parcours en 2 ans :

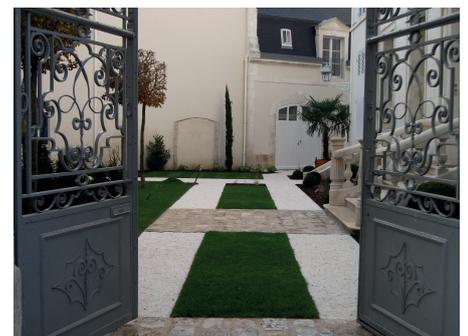
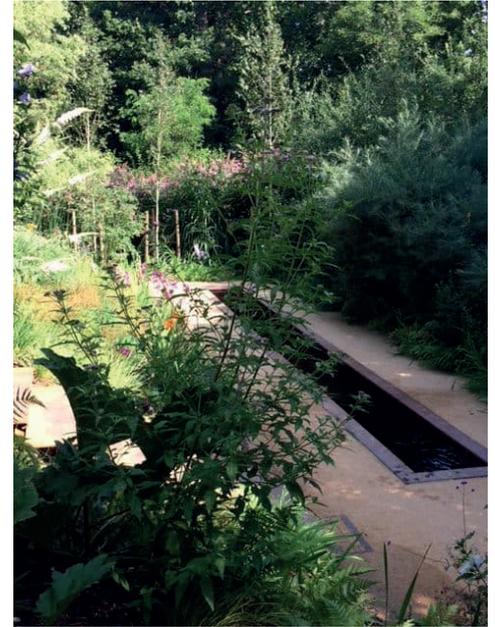
Après la classe de seconde générale, technologique ou professionnelle ou après l'obtention d'un CAPA, début de la formation par apprentissage en septembre en classe de première professionnelle

Parcours en 3 ans :

Après la classe de troisième, début de la formation par apprentissage en septembre en classe de seconde professionnelle

Durée et rythme de la formation

- ▶ 1ère année : 595 heures soit 17 semaines au CFA
- ▶ 2ème année : 595 heures soit 17 semaines au CFA
- ▶ 3ème année : 665 heures soit 19 semaines au CFA
- ▶ Alternance régulière 1 semaine au CFA et 1 semaine en entreprise



Modules d'enseignement général	Disciplines
MG1 - Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	Français, Education socioculturelle, Histoire-Géographie, Documentation
MG2 - Langue et culture étrangères	Anglais
MG3 - Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives et artistiques	Education physique et sportive
MG4 - Culture scientifique et technologique	Mathématiques, Biologie-Ecologie, Physique-Chimie, Technologies de l'informatique et du multimédia
Modules d'enseignement professionnel	Disciplines
MP1 - Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers	Sciences économiques, sociales et de gestion, Biologie-Ecologie, Sciences et techniques professionnelles
MP2 - Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager	Sciences économiques, sociales et de gestion, Sciences et techniques professionnelles
MP3 - Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers	Biologie-Ecologie, Sciences et techniques professionnelles
MP4 - Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers	Sciences et techniques professionnelles
MP5 - Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers	Sciences et techniques des équipements



Objectifs visés

L'objectif de la formation vise l'obtention des capacités générales et professionnelles du référentiel du diplôme.

Dispositifs d'évaluation de la formation

L'atteinte des capacités générales et professionnelles est vérifiée par 7 épreuves obligatoires. Quatre sous-épreuves sont organisées en épreuves ponctuelles terminales (EPT), les autres sont organisées en contrôles en cours de formation (CCF).

Capacités générales	Epreuve	CCF	EPT	Module
CG1 - Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles	E1 Coef 4 (Ecrit)	✓	✓	MG1
CG2 - Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle	E2 Coef 1 (Oral & Ecrit)	✓		MG2
CG3 - Développer sa motricité	E3 Coef 1 (Pratique)	✓		MG3
CG4 - Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques	E4 Coef 4 (Pratique & Ecrit)	✓	✓	MG4
Capacités professionnelles	Epreuve	CCF	EPT	Module
CP5 - Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager	E5 Coef 2 (Ecrit)		✓	MP1
CP6 - Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager	E6 Coef 3 (Oral)		✓	MP2
CP7 - Réaliser des interventions d'aménagement végétal				
CP8 - Mettre en place des infrastructures d'un aménagement paysager	E7 Coef 5 (Pratique, Oral & Ecrit)	✓		MP3 MP4 MP5
CP9 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers				

Méthodes pédagogiques

- ✓ Travaux pratiques sur les plateaux techniques du centre de formations
- ✓ Mise en situation professionnelle sur le site de l'employeur
- ✓ Accompagnement individuel des apprentis* et suivi régulier en entreprise
- ✓ Espace de médiation dédié à la gestion des difficultés entre l'apprenti, son responsable légal et l'employeur

* Une référente handicap est à l'écoute des apprentis en situation de handicap pour leur apporter des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et leur permettre ainsi de réussir leur apprentissage et d'accéder à un emploi dans les meilleures conditions.

Taux de réussite

100 %

Promotion 2021

Coût de la formation

6876 euros pris en charge
à 100 % par les OPCO

Poursuite d'études

Une poursuite d'études est envisageable en BTS. Quelques CS sont aussi accessibles après un BAC PRO AP.

Rémunération de l'apprenti

Elle correspond à un pourcentage du SMIC qui est fonction de l'âge de l'apprenti, de l'année de la formation et de son parcours.

